

NATIONS UNIES

JUN 21 1983



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

2464^e SÉANCE : 11 AOÛT 1983

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2464).....	1
Adoption de l'ordre du jour.....	1
Lettre, en date du 8 août 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/15914).....	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cote S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1^{er} janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2464^e SÉANCE

Tenue à New York le jeudi 11 août 1983, à 18 h 30.

Président : M. Luc de La Barre
de NANTEUIL (France).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Guyana, Jordanie, Malte, Nicaragua, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Togo, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zaïre, Zimbabwe.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2464)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 8 août 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/15914).

La séance est ouverte à 18 h 55.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 8 août 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/15914)

1. Le PRÉSIDENT : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de Cuba, de la Jamahiriya arabe libyenne, de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et du Yémen démocratique des lettres dans lesquelles ils demandent à participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour. Selon la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à la discussion sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

Sur l'invitation du Président, M. Burwin (Jamahiriya arabe libyenne) prend place à la table du Conseil; M. García Iturbe (Cuba), M. Al-Atassi (République arabe syrienne), M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran) et M. Al-Alfi (Yémen démocratique) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

2. Le PRÉSIDENT : Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui en réponse à la demande figurant dans la lettre datée du 8 août, adressée au Président du Conseil par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne.

3. Les membres du Conseil sont également saisis des documents ci-après : S/15912, contenant le texte d'une lettre datée du 6 août, adressée au Président du Conseil par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne; S/15913, contenant le texte d'une lettre datée du 8 août, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et S/15919 et S/15920, contenant le texte de deux lettres datées du 10 août, adressées au Président du Conseil par la représentante des Etats-Unis.

4. Les membres du Conseil ont également reçu photocopie d'une lettre datée du 11 août, adressée au Président du Conseil par le représentant du Soudan. Cette lettre sera distribuée demain en tant que document S/15921.

5. Le premier orateur est le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne, à qui je donne la parole.

6. M. BURWIN (Jamahiriya arabe libyenne) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier et, par votre intermédiaire, remercier les membres du Conseil pour la promptitude avec laquelle il a été répondu à notre demande de convocation d'une réunion du Conseil. Il ne fait pas de doute que cette promptitude montre clairement le désir du Conseil de s'acquitter de ses responsabilités en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

7. Dans un message adressé au Secrétaire général et au Président du Conseil, le colonel Muammar Kadhafi, chef de la révolution victorieuse et glorieuse de septembre indiquait la menace qui pesait sur la paix et la sécurité internationales et les raisons qui exigeaient la réunion du Conseil [*voir S/15912*]. Il informait le Président du Conseil que la sécurité internationale était gravement compromise dans le monde arabe et la corne de l'Afrique du fait du débarquement de forces de tous types des Etats-Unis dans la région, certaines d'entre elles étant situées aux frontières de la Libye, et que le débarquement de ces forces mettait directement en danger la sécurité de la Libye, qui se doit de se défendre de la menace que constitue le débarquement, par mer et par air, de forces américaines à ses frontières.

8. Le dirigeant de la révolution ajoutait :

“Je tiens à souligner que toute atteinte à la sécurité internationale dans cette région résulte de ce débarquement de forces dont la responsabilité incombe entièrement au Gouvernement des Etats-Unis, et par là même au Conseil de sécurité, s'il n'intervient pas pour obliger le gouvernement en question à arrêter ce débarquement de grande envergure qui compromet la paix dans cette région extrêmement névralgique et troublée.

“Je demande au Conseil de sécurité de prendre toutes les mesures conformes à ses responsabilités, car il lui revient de sauvegarder la sécurité des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi que la paix et la sécurité de la région.” [ibid.]

9. Comme les membres du Conseil le savent, le Conseil a été convoqué en février dernier [2416^e séance] pour être mis au courant des intentions agressives et des provocations des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne. Nous espérons que le Gouvernement américain changerait d'attitude, cesserait ses provocations et ses violations de la souveraineté territoriale de la Libye et laisserait le peuple libyen vivre en paix pour qu'il puisse en toute sécurité et comme tout autre pays œuvrer à l'édification de son pays. Mais le Gouvernement américain, dominé par une frénésie du pouvoir, continue de penser que la puissance militaire suffit pour contrecarrer la volonté d'un peuple et changer les systèmes politiques des petits pays qui s'opposent à sa politique, rejettent la domination de son hégémonie, poursuivent une politique libre et respectent les principes du non-alignement. Le Gouvernement américain a donc persisté dans sa politique aggressive à l'égard de la Libye et a fait monter la tension dans la région, recourant à tous les moyens dont il dispose pour créer des prétextes qui à son avis sont nécessaires pour attaquer la Jamahiriya arabe libyenne.

10. Les Etats-Unis sont l'ennemi de la Libye depuis la révolution qui y a eu lieu en 1969. Les raisons de cette hostilité sont claires. Le Gouvernement libyen poursuit une politique non alignée alors que les Etats-Unis voudraient qu'elle soit au nombre des régimes fantoches placés sous leur hégémonie, comme c'était le cas avant la révolution. La Libye a démantelé les bases américaines qui se trouvaient sur son territoire, et les Etats-Unis voudraient les restaurer pour les utiliser à des fins d'agression contre les pays voisins, comme ils l'ont fait en 1967 lorsque des avions américains ont décollé de la base Willis pour attaquer l'Egypte de Nasser et pour appuyer l'entité sioniste dans son agression contre les pays arabes ainsi que pour appuyer le régime raciste sud-africain et lui fournir des armes à partir de ces bases.

11. La Libye a nationalisé les sociétés pétrolières et a mis fin aux monopoles américains; elle a libéré son économie. Mais les Etats-Unis ne veulent pas qu'elle contrôle la principale ressource de son économie car ils

voudraient pouvoir continuer à assujettir notre pays et à le maintenir sous la domination de l'impérialisme américain. La Libye est aux côtés des pays qui sont sous la domination coloniale et raciste et appuie leurs mouvements de libération, notamment des peuples de Palestine, de Namibie et d'Afrique du Sud. Les Etats-Unis appuient les deux régimes racistes de Pretoria et de Tel-Aviv. Ils les considèrent comme leurs alliés et c'est pourquoi ils n'accepteront jamais la politique de la Jamahiriya arabe libyenne et son appui à la liberté.

12. La Libye a en conséquence fait l'objet de campagnes virulentes et de toute une série de menaces, de provocations et d'agressions directes et indirectes. Nous avons donné à l'Organisation des Nations Unies des détails sur ces actes en plus de la déclaration que nous avons faite au Conseil le 22 février [2415^e séance]. Je n'y reviendrai pas. Qu'il suffise de dire que nous avons ensuite, le 10 mai, envoyé au Président du Conseil une lettre concernant les actes agressifs et provocateurs du Gouvernement américain [S/15755]. Je voudrais souligner brièvement que la politique agressive des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne s'est concrétisée depuis 1972 par les actes suivants.

13. Depuis 1972, les Etats-Unis refusent d'entamer un dialogue avec la Libye et d'entretenir avec elle des relations diplomatiques normales. Depuis 1973, les avions américains ont violé 336 fois l'espace aérien libyen, dont 174 fois pendant les derniers mois; 158 violations ont eu lieu depuis la série de réunions tenues par le Conseil en février. Il semble que les Etats-Unis sont en plein accord avec la communauté internationale. En 1974, les Etats-Unis ont arrêté la livraison de huit avions C-130, bien que ceux-ci aient été payés. En janvier 1977, le Département de la défense des Etats-Unis a ajouté la Libye au nombre des ennemis des Etats-Unis. En 1978, les Etats-Unis ont lancé une guerre économique non déclarée et ont gelé la transaction portant sur l'avion civil Boeing qui était sur le point d'être conclue avec la Libyan Arab Airlines. Entre le 27 et le 30 juillet, la VI^e flotte des Etats-Unis s'est livrée à des manœuvres provocatrices près des côtes libyennes. Le 22 avril 1979, un avion de chasse à réaction américain a intercepté un avion civil libyen qui effectuait un vol régulier entre Benghazi et Damas. Le 8 août, la VI^e flotte s'est livrée à d'autres manœuvres de provocation près des eaux territoriales libyennes. En mai 1980, un réseau d'espionnage a été découvert en Jamahiriya.

14. Depuis 1981, on a constaté que les moyens d'information se livraient à une campagne hostile accrue contre la Jamahiriya. En mai, les autorités américaines ont fermé le Bureau du peuple libyen à Washington et ont renvoyé tous ceux qui y travaillaient. Le 3 juillet, un complot ourdi par la Central Intelligence Agency des Etats-Unis (CIA) pour assassiner le colonel Kadhafi, dirigeant de la révolution libyenne, a été découvert. Le 19 août, des avions américains ont violé l'espace aérien libyen et ont eu un léger engagement avec deux avions libyens qui effectuaient un vol régulier. Le porte-avions

Nimitz est entré dans les eaux territoriales libyennes du golfe de Syrte. Depuis août, des pressions ont été faites sur les sociétés pétrolières américaines pour qu'elles cessent leurs activités en Libye. Le 18 septembre, le Gouvernement américain a interdit la livraison de pièces détachées nécessaires à l'entretien des avions civils de la Libye. Le 10 décembre, le Gouvernement américain a engagé tous les ressortissants américains à quitter la Libye et a interdit aux ressortissants américains de voyager en Libye afin d'empêcher la Libye d'exporter du pétrole et, en conséquence, de saper son économie.

15. Le 10 mars 1982, le Gouvernement américain a interdit l'importation de pétrole libyen et a interdit l'exportation de pièces détachées et d'équipement technique utilisés dans l'industrie pétrolière de la Libye. Le 26 mars, l'exportation d'équipement et de moyens techniques vers la Libye a été interdite.

16. Le 16 février 1983, le Gouvernement américain a envoyé quatre avions AWACS en Egypte et a déplacé le porte-avions *Nimitz* en direction des côtes libyennes. Le 18 février, le *Nimitz* a brouillé les émissions radio-phoniques à l'intérieur de la Jamahiriya arabe libyenne et a gêné les communications civiles radio. Le 18 mars, le Gouvernement américain a édicté une législation empêchant les étudiants libyens de suivre des cours d'énergie nucléaire ou d'aviation aux Etats-Unis. Juste hier, neuf étudiants libyens ont été arrêtés à Miami par les autorités américaines et jetés en prison. Le 31 janvier, des avions de combat américains ont intercepté un avion libyen au cours d'un vol régulier de Grèce en Libye. Les forces d'intervention rapide font actuellement des manœuvres dans deux pays voisins de la Libye, et nous avons exposé notre point de vue sur ces manœuvres, avec d'autres Etats, dans le document S/15872 du 18 juillet.

17. Cela pour la perspective historique. Mais quelle est la situation actuelle ? Les Etats-Unis exploitent la guerre civile au Tchad et ont commencé à envoyer des troupes et à les concentrer dans trois pays bordant la Jamahiriya et au large de ses côtes. Ces jours derniers, ces forces ont été envoyées en vagues successives qui comprenaient des avions et des navires de guerre ainsi que des avions de reconnaissance et des avions de ravitaillement en vol, le tout dans le cadre des préparatifs d'une agression contre la Jamahiriya sous couvert d'aider et de protéger le régime rebelle au Tchad, les Etats-Unis revendiquant des intérêts stratégiques dans la région. L'appareil militaire sophistiqué dirigé aujourd'hui contre la Libye, qui comprend le porte-avions *Eisenhower*, un navire porteur de missiles téléguidés et sept escorteurs, se trouve maintenant au nord-ouest de Benghazi, au large des côtes libyennes. Un porte-hélicoptères est stationné au sud de la Crète avec quatre autres navires. Le long de la frontière soudano-libyenne se trouvent actuellement deux avions AWACS, 16 chasseurs à réaction F-15 et 4 avions de ravitaillement en vol ainsi que des avions de reconnaissance Y-2. Les avions stratégiques de reconnaissance

américains sont envoyés en missions militaires, et deux d'entre eux surveillent 24 heures sur 24 les opérations le long des frontières qui séparent la Libye, l'Egypte, le Soudan et le Tchad. L'un d'eux décolle d'une base aérienne égyptienne et l'autre du territoire soudanais. Quatre avions de reconnaissance survolent continuellement la côte libyenne; deux d'entre eux sont basés en Grèce, un à Chypre et le quatrième en Egypte.

18. Quant aux appareils américains stationnés en Egypte, ils comprennent 2 AWACS et 6 avions de ravitaillement en vol ainsi que 24 F-16 et 40 hélicoptères militaires. Un C-135 a commencé à exécuter des missions d'agression pour surveiller les mouvements au Tchad à partir du territoire soudanais. Une station satellite ainsi que des plate-formes pour des missiles fournis par les Etats-Unis au rebelle Habré ont été installées à N'Djamena, près de la frontière soudanaise.

19. Les Etats-Unis continuent de faire pression sur l'Egypte et le Soudan pour les obliger à envoyer leurs troupes au Tchad. Ils ont envoyé un groupe d'avions de transport au Zaïre pour transférer davantage de troupes zaïroises au Tchad pour lutter aux côtés du rebelle Hissein Habré et, qui sait, jouer un rôle dans la conspiration et dans l'agression des Etats-Unis contre le Jamahiriya.

20. Les Etats-Unis ont renié toutes les responsabilités internationales qui leur incombent en tant que grande puissance et en tant que membre permanent du Conseil de sécurité et ont commencé à mener des opérations de terrorisme international tout en se livrant quotidiennement à des actes de piraterie et de terrorisme. Si les Etats-Unis multiplient et étendent leurs bases et déploient leur flotte dans le monde entier c'est dans un seul but : intimider les peuples et protéger les monopoles impérialistes et les régimes racistes, juguler les mouvements de libération et lutter contre les régimes nationalistes.

21. Les actions entreprises par les Etats-Unis confirment le danger que représente la politique américaine, politique de terrorisme dirigée contre la paix et la sécurité internationales et contre la liberté et l'indépendance des peuples. L'envoi de troupes en Afrique et le renforcement de la présence navale américaine au large des côtes libyennes représentent une menace directe à la sécurité et à la souveraineté du peuple libyen. Le 5 août, nous avons adressé au Président du Conseil une lettre pour exposer notre point de vue [voir S/15910].

22. Je ne puis manquer, à ce stade, d'attirer l'attention du Conseil, une fois de plus, sur la grave situation créée par l'intensification par le Gouvernement américain de la tension dans la Méditerranée et en Afrique du fait de ses déclarations officielles, qui ont un caractère menaçant, et de l'envoi d'unités de la VI^e flotte dans les eaux au large des côtes libyennes, de conseillers et d'équipement militaire au Tchad, sans mentionner les AWACS aux pays voisins de la Libye en vue de surveiller l'espace aérien libyen.

23. La politique et les pratiques du Gouvernement américain confirment les intentions agressives bien arrêtées de ce gouvernement à l'encontre de la Jamahiriya arabe libyenne, intentions sur lesquelles nous avons déjà appelé l'attention dans le passé.

24. Les provocations et les menaces des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne et d'autres pays du monde font partie de la stratégie américaine d'intervention dans les affaires d'Etats indépendants qui refusent de s'incliner devant la politique et les intérêts coloniaux de ce pays et qui rejettent le racisme, les monopoles et l'hégémonie.

25. De telles pratiques agressives violent les dispositions de la Charte des Nations Unies et les normes du droit international, notamment les principes du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, de la non-intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats et de la reconnaissance du droit des peuples de choisir librement leur système politique, économique et social. Elles sont aussi une violation des résolutions de l'Organisation des Nations Unies visant à faire de la Méditerranée une zone de paix et de coopération.

26. La persistance de telles pratiques du Gouvernement des Etats-Unis constitue une source d'agression, d'intervention et d'instabilité dans bien des parties du monde. Elle favorise les régimes racistes en Palestine et en Afrique australe et est contraire aux intérêts des peuples arabes et africains. La Libye alerte maintenant la communauté internationale sur les menaces dont elle est l'objet, menaces qui pèsent sur la sécurité et la paix de son peuple, et sur la gravité de la situation dans la Méditerranée et en Afrique, attirant ainsi l'attention sur le danger que cette politique représente pour la paix et la sécurité internationales.

27. Les prétentions sur lesquelles se fonde l'intervention américaine, à savoir protéger certains intérêts, ont fait que de nombreux pays du monde sont victimes des provocations, de l'agression et de l'ingérence américaines dans leurs affaires intérieures. Les Etats-Unis se sont arrogé le droit d'agir en tant que gendarme international et, par le truchement de leurs troupes, d'usurper la compétence du Conseil et de l'immobiliser en exerçant leur droit de veto pour s'opposer à des projets de résolution destinés à protéger les droits des peuples. Ce faisant, ils s'opposent à la volonté de la communauté internationale et se font les complices des régimes racistes et impérialistes. A plus de 30 reprises ils ont exercé leur droit de veto pour s'opposer aux vœux de bien des peuples.

28. Mais cela suffit. Je ne vais pas m'étendre sur tous les complots et actes agressifs des Américains dans différentes parties du monde, particulièrement en Amérique centrale. Il suffira de mentionner leurs activités contre Cuba, le Nicaragua et la Grenade. Nous avons évoqué cela lors de la série de réunions tenues en février dernier.

29. Nous sommes un petit peuple pacifique et non aligné. Nous travaillons à l'édification de notre pays. Nous voulons la paix pour nous-mêmes et la sécurité pour nous et pour les autres. Le peuple libyen, qui a libéré son pays des bases américaines et britanniques, qui a libéré son économie et réalisé des progrès phénoménaux en matière de développement, souhaite avoir avec toutes les nations, y compris les Etats-Unis, des relations basées sur le respect mutuel et la non-intervention. Nous avons essayé d'instaurer le dialogue avec les Etats-Unis; nous sommes toujours disposés à le faire et à examiner tous les problèmes actuels, s'il y en a, avec le Gouvernement américain. Mais ce gouvernement refuse constamment la politique du dialogue et insiste sur la politique de la dépendance, voulant faire de nous des pantins, ce que nous refusons. Je tiens à confirmer que le peuple libyen protégera sa liberté, sa souveraineté et son progrès, quelles que soient les circonstances et quels que soient les sacrifices nécessaires, et ne se laissera jamais intimider par des porte-avions ou des AWACS sur ses frontières.

30. Pour terminer, je voudrais dire que le Conseil doit s'acquitter pleinement de ses responsabilités, condamner les provocations américaines et y mettre fin s'il veut vraiment préserver le prestige de l'Organisation des Nations Unies et sa réputation en tant que moyen de préserver la paix et la sécurité dans le monde.

31. M. LICHENSTEIN (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Je dois tout de suite faire quelques observations sur le contraste spectaculaire et révélateur qui existe entre la présentation digne et convaincante que nous avons entendue aujourd'hui de la bouche du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération du Tchad concernant une question urgente et réelle touchant à la paix et à la sécurité internationales, et le tissu de mensonges et de faits non pertinents que nous venons d'entendre de la bouche du représentant de la Libye.

32. Le Conseil se trouve confronté à une menace des plus graves à la paix et à la sécurité internationales et à un défi éhonté aux principes les plus fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Cette menace, ce défi viennent principalement d'une source et cela ne peut être questionné. La Libye s'est lancée dans une agression ouverte, flagrante et non provoquée contre le Gouvernement légitime de la nation souveraine du Tchad. Les forces terrestres et aériennes de la Libye ont envahi le Tchad. Ces forces, avec des chars libyens, des avions libyens et l'artillerie libyenne, ont attaqué et écrasé le poste militaire clef de Faya-Largeau. Cette ville a été la cible d'un bombardement violent d'avions de guerre libyens pilotés par des Libyens — bombardement aveugle au napalm et aux bombes puissantes contre des objectifs civils aussi bien que militaires.

33. C'est la guerre de la Libye. C'est la Libye qui est coupable d'agression. C'est la Libye qui fait preuve d'un mépris écrasant pour ses obligations en vertu de la Charte. Et un fait plus fondamental encore doit être

constaté : dans cet assaut contre le concept même du non-recours à la force dans le règlement des différends entre Etats, le régime hors la loi de Muammar Kadhafi est appuyé, approvisionné et encouragé par un membre permanent du Conseil, l'Union soviétique.

34. Et maintenant l'Union soviétique se joint à la Libye pour essayer d'obscurcir la question claire dont nous sommes saisis — le fait de l'agression libyenne contre le Tchad — en élevant un écran de fumée de contre-accusations qui ne sont que des tactiques de diversion. La Libye et les Soviétiques prétendent qu'il y a intervention, ingérence des Etats-Unis dans les affaires des nations africaines. Aussi est-il nécessaire, au premier chef, d'éclaircir ces différentes questions tout en concentrant principalement notre attention sur la question essentielle de l'expansionnisme libyen.

35. L'une des questions périphériques injectées dans le débat comme manœuvre de diversion délibérée concerne les manœuvres conjointes au Moyen-Orient auxquelles les forces américaines vont procéder avec celles de plusieurs autres nations. Je ferai même remarquer que les Soviétiques et les Libyens procèdent au même genre de manœuvres et qu'ils l'ont même fait très récemment, du 30 juin au 4 juillet dernier. Ces manœuvres n'ont absolument rien à voir avec les événements du Tchad, comme les Libyens et les Soviétiques le savent parfaitement et comme le Gouvernement américain l'avait tout à fait clairement indiqué dans la lettre qu'il avait adressée le 22 juillet au Président du Conseil [S/15887] et comme il l'a répété dans sa lettre du 10 août [S/15919] dont je cite des extraits :

“Le but et la portée de ces manœuvres sont clairement décrits dans la lettre que je vous ai adressée le 22 juillet [S/15887] ainsi que dans les préavis donnés par plusieurs des gouvernements dont les forces y participent. Ces manœuvres ne menacent personne, sont de nature entièrement défensive, ne concernent aucun territoire ou zone maritime faisant l'objet d'un différend et sont entièrement conformes au droit international et à la Charte des Nations Unies.

“Les Etats-Unis déclarent formellement que ces manœuvres ne menacent la sécurité d'aucun pays d'Afrique ou du Moyen-Orient et qu'elles ne sont inspirées par aucune situation ou activité qui pourrait avoir pour cadre un ou plusieurs pays voisins.

“Ces manœuvres étaient prévues avant que la Libye ne lance son invasion du Tchad par les forces terrestres et aériennes. Les tentatives de la Libye pour détourner l'attention ne sauraient dissimuler le fait que les complots, les menaces et les actes d'agression dirigés contre ses voisins — dont les manœuvres des bataillons blindés et des avions militaires libyens fort avant en territoire tchadien sont maintenant la preuve flagrante — ont troublé la paix et la sécurité de la région.”

36. Une deuxième question qui n'avait d'autre fin que de détourner notre attention de l'agression libyenne est

celle d'une prétendue intervention américaine dans le nord de l'Afrique comme la Libye et l'Union soviétique nous en ont accusés au début de la semaine dans deux plaintes similaires [S/15910 et S/15913, annexe]. Le Gouvernement américain a également répondu à ces nouveaux mensonges dans une lettre adressée au Président du Conseil le 10 août [S/15920]. J'en cite des extraits :

“Les affirmations contenues dans ces deux lettres visent clairement à détourner l'attention du fait que c'est la Jamahiriya arabe libyenne qui est responsable au premier chef des tensions et du conflit au Tchad et dans la région avoisinante. Il a été prouvé de façon concluante qu'elle utilise illégalement ses forces armées pour porter atteinte à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique du Tchad. Ses voisins mènent une campagne intensive et prolongée de bombardement des villes au Tchad, utilisant des bombes incendiaires et classiques. Des unités de l'armée libyenne ont pénétré profondément en territoire tchadien et participent à présent à des offensives militaires contre les forces armées du Tchad.

“Ces unités libyennes ont été équipées par l'Union soviétique en matériel militaire extrêmement perfectionné — avions, hélicoptères, chars, véhicules blindés de transport de troupes, missiles et artillerie, notamment — qu'elles utilisent contre des cibles militaires et la population civile au Tchad.

“Les Etats-Unis et d'autres pays concernés ont réagi devant ce recours illégal à la force. A la demande du Gouvernement tchadien, qui ne dispose que d'une capacité militaire extrêmement limitée et purement défensive, les Etats-Unis fournissent un appui logistique et une assistance pour la surveillance de la situation, afin d'aider le Tchad dans sa lutte pour se défendre contre les actes injustifiés de la Jamahiriya arabe libyenne. Le Conseil ne doit pas ignorer que nous assistons à une agression perpétrée par la Jamahiriya arabe libyenne, qui constitue une grave menace à la paix et à la sécurité de la région.

“Toutes les actions des Etats-Unis visent à aider le Gouvernement tchadien à exercer son droit inaliénable de légitime défense. Elles sont parfaitement conformes au droit international et à la Charte des Nations Unies.”

37. Revenons maintenant au domaine des dures réalités : au dossier factuel de l'agression libyenne contre le Tchad, qui est et doit demeurer aujourd'hui au centre de notre attention car c'est également l'unique menace qui pèse actuellement sur la paix et la sécurité de cette région.

38. Le 24 juin, des forces rebelles appuyées par la Libye et menées par Goukouni Weddey ont capturé le poste clef de Faya-Largeau de l'armée du Tchad dirigée par le Président Hissein Habré. La ville d'Abéché est tombée aux mains des forces rebelles le 8 juillet. Mais, à

la consternation évidente de la Libye, l'armée tchadienne a repris Faya-Largeau, le 30 juillet, tout comme elle avait repris Abéché le 12 juillet, et c'est ce changement dramatique qui a déclenché une escalade soudaine de l'intervention libyenne au Tchad, qui était déjà considérable avant cette bataille et qui est d'une importance critique pour les insurgés. Depuis le mois d'août de l'année dernière, la Libye a en fait renforcé les troupes insurgées de Goukouni, principalement en les entraînant à la base de la ville de Sebha, en Libye.

39. Des éléments de 15 bataillons libyens sont actifs au nord du Tchad, et ce depuis août dernier. Ces éléments comprennent des commandos, des troupes motorisées, des bataillons armés de reconnaissance, de l'artillerie et des bataillons de chars. L'artillerie qui a été utilisée, et dont les effets ont été si dévastateurs, dans la bataille qui a eu lieu en juin à Faya-Largeau, par exemple, était opérée par des Libyens.

40. Les insurgés ont été massivement armés par la Libye avec du matériel soviétique nouveau et perfectionné. Pratiquement tout ce dont disposent les insurgés, de l'artillerie lourde jusqu'aux chaussures et à l'alimentation, leur a été fourni par la Libye.

41. L'administration, la logistique et la planification opérationnelle des insurgés sont sous l'autorité du commandant libyen de Sebha.

42. Au cours des deux dernières semaines de juillet, juste avant la reprise par les forces armées du Tchad de Faya-Largeau, plusieurs unités libyennes ont été dépêchées à Ounianga Kébir et à Ogouï, situées au nord du Tchad, mais bien au sud de la bande d'Aouzou contestée — c'est-à-dire en territoire tchadien, comme la Libye elle-même le reconnaît —, pour permettre aux insurgés, avec des conseillers libyens, de se concentrer sur Faya-Largeau. Des avions de transport libyens ont réalisé pendant cette période des vols quotidiens vers Faya-Largeau, transportant armes et fournitures. Mais à ce point de la campagne, la Libye n'avait pas encore engagé des forces terrestres importantes, d'une importance comparable aux 7 000 à 9 000 soldats libyens envoyés au Tchad en 1980 et retirés en 1981. Apparemment, les Libyens pensaient que Goukouni gagnerait sans eux.

43. La réaction immédiate des Libyens face à la reprise de Faya-Largeau, le 30 juillet, a été de lancer des raids de bombardement sur Faya-Largeau en utilisant des avions d'attaque au sol SU-22 fournis par l'Union soviétique qui avaient décollé de la base aérienne libyenne située près de la ville d'Aouzou, dans la bande d'Aouzou. Le 30 juillet, un escadron de SU-22 se trouvait à la base aérienne d'Aouzou ainsi que plusieurs avions d'attaque SF-260 et d'hélicoptères d'attaque Mi-24 fournis par l'Union soviétique. Lors de l'attaque initiale les SU-22 ont utilisé du napalm, des bombes à grappes et des bombes à haute puissance explosive et leurs attaques ont été concentrées sur le centre de Faya-Largeau. Des attaques similaires ont eu lieu pra-

tiquement tous les jours après le 30 juillet jusqu'au 10 août lorsque Faya-Largeau est tombée.

44. Le 1^{er} août, des avions SF-260 et des Mi-24 ont été envoyés aux aérodromes d'Ounianga Kébir et d'Ogouï, au nord du Tchad, c'est-à-dire beaucoup plus près du front. Au cours de la nuit du 1^{er} au 2 août, deux Mirage F-1 ont survolé Faya-Largeau, larguant des bombes au napalm et des bombes à haute puissance explosive.

45. Les attaques se sont poursuivies tout au long de la première semaine d'août à l'aide de SU-22, de TU-22 et, pour les raids de nuit, de Mirage F-1. Pendant la nuit du 2 au 3 août, trois F-1 ont été employés et quatre pendant la nuit du 3 au 4 août. La première vague de SU-22, à l'aube du 3 août, a largué rien moins que 48 bombes, et le même jour, les forces gouvernementales tchadiennes ont abattu leur premier SU-22, dont le pilote libyen capturé a confirmé plus tard que les attaques aériennes au napalm avaient été réalisées par des avions libyens pilotés par des pilotes libyens opérant sous commandement libyen.

46. Entre-temps, dans les casernes de Sebha et de Koufra, au sud de la Libye, des convois d'artillerie et de véhicules blindés ont été formés et ont commencé leur progression vers le Tchad. Tout un bataillon libyen d'infanterie motorisée a été envoyé à Ogouï le 31 juillet, et un autre y est arrivé le 4 août, avec plus de 30 véhicules blindés de transport de personnel et des chars T-54 et T-55. Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui, de 2 500 à 3 000 soldats libyens ou plus ont écrasé Faya-Largeau qu'ils occupent maintenant dans cette guerre de la Libye contre son voisin, le Tchad.

47. Voilà les faits tels qu'ils sont, simples, sombres et incontestables. Ils constituent le scénario tangible d'une agression libyenne ouverte et non provoquée qui tourne en dérision la Charte des Nations Unies et, pour mon gouvernement, le message est clair : si l'on permet que cette agression se poursuive impunément, alors le Conseil se sera révélé impuissant et le "nouveau colonialisme" brutal de Kadhafi menacera plus gravement encore la sécurité du nord et du centre nord de l'Afrique.

48. Cela ne devrait pas non plus nous surprendre. Le scénario de l'expansionnisme libyen, de l'agression libyenne, des agissements libyens — en Afrique et bien plus loin — remontent à très longtemps.

49. Le colonel Kadhafi mène une politique étrangère virulente et hostile qui ne respecte l'intégrité territoriale, l'indépendance nationale, le droit à la paix et à la sécurité et le droit à l'autodétermination de personne. De concert avec son pouvoir militaire offensif — mobilisé, comme au Tchad, contre les désarmés et les démunis —, Kadhafi poursuit ses buts expansionnistes en ayant recours à une combinaison d'aide économique et militaire aux gouvernements radicaux à travers le monde, en achetant des fonctionnaires, en aidant les

terroristes internationaux et en leur fournissant asile, argent, armes et planification opérationnelle, en ayant recours à l'assassinat d'opposants exilés et en préparant systématiquement l'assassinat de fonctionnaires de gouvernements cibles et en aidant des groupes de guérilleros dont le but est de renverser des gouvernements établis.

50. Le régime de Kadhafi se livre à toutes ces activités presque depuis le début de la prise du pouvoir. En 1972, par exemple, la Libye a donné asile aux coupables des meurtres des jeux Olympiques de Munich. Il a également donné refuge aux terroristes qui avaient pris des otages à la réunion tenue à Vienne en 1975 par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). La Libye a toujours été utilisée comme un havre sûr par les terroristes, qui y ont planifié leurs campagnes contre de nombreuses capitales européennes. L'ignoble "Carlos" n'a-t-il pas opéré à partir de la Libye pendant plusieurs années ? Les armes trouvées sur les terroristes français Bréguet et Kopp avaient été vendues à l'origine à l'armée libyenne. C'est la libération de ces deux terroristes qu'exigeait Carlos.

51. L'assassinat a été un outil important aux mains des Libyens et la preuve de l'utilisation de cet outil par la Libye n'est pas difficile à trouver. Les meurtres, en 1980 et 1981, d'une douzaine d'exilés libyens, essentiellement dans des capitales d'Europe occidentale, ont fait l'objet de reportages détaillés dans la presse internationale. Ce que l'on connaît moins, ce sont le complot ourdi en 1975 pour assassiner le Premier Ministre d'un pays voisin; les plans arrêtés pour tuer des ambassadeurs américains dans plusieurs pays du Moyen-Orient et dans une capitale européenne au moins; la tentative faite en novembre 1981 pour placer des explosifs dans des hauts-parleurs stéréophoniques au club de l'ambassade américaine de Karthoum, explosifs qui devaient détoner un samedi soir alors que beaucoup de gens se trouvaient dans le club et auraient été tués.

52. Une facette importante de la politique étrangère de la Libye reste la subversion et la déstabilisation de gouvernements indépendants au Moyen-Orient, en Afrique et ailleurs. Le Tchad a, bien entendu, été l'une des victimes principales, comme il l'est encore aujourd'hui. Cependant, l'agression libyenne contre le Tchad n'est qu'un élément d'un scénario nettement systématique. Dans la corne de l'Afrique, au Soudan et en Somalie, la Libye œuvre au renversement des gouvernements. En février de cette année, le Soudan a découvert un complot de coup d'Etat appuyé par la Libye contre le gouvernement du président Gaafar Nimeiri et a appréhendé juste à temps les rebelles et les infiltrés parrainés par la Libye. Comme nous nous le rappelons tous, le Conseil s'est réuni d'urgence en février dernier [2415^e à 2418^e séance] pour examiner le complot libyen, qui fort heureusement a échoué. Mais les tentatives se poursuivent : des "conseillers" libyens continuent d'entraîner des guérilleros somalis et soudanais; les Libyens fournissent armes, munitions, explosifs et autres matériels au Front somali de salut et aux rebelles

soudanais. La livraison par la Libye d'armes de plus en plus perfectionnées aux tribus en guerre au Soudan a contribué à semer la mort et la violence dans cette région.

53. Ailleurs, même dans l'hémisphère occidental, la Libye livre du matériel militaire à des groupes de guérilleros et à des dictatures militaires qui tous s'opposent à des régimes démocratiques, à des gouvernements établis.

54. Voilà le scénario des agissements libyens à travers le monde et, comme je l'ai déjà dit, il constitue une menace des plus graves à la paix et à la sécurité internationales, en violation de la Charte des Nations Unies, de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine, de toutes les normes de comportement rationnel et civilisé. Le coupable, dans ce débat, est connu sans aucun doute possible.

55. Que faire, alors ? Ce qu'il faut faire immédiatement, de toute urgence est simple : premièrement, l'agression non provoquée et flagrante de la Libye doit être désignée comme telle, comme un défi direct à la Charte et une grave menace à la paix et à la sécurité internationales; deuxièmement, il doit être mis fin maintenant, aujourd'hui, à cette dernière manifestation du comportement hors la loi de la Libye, par tous les moyens appropriés dont dispose le Gouvernement du Tchad et dont disposent les nations d'Afrique et d'ailleurs qui ont répondu à l'appel à l'aide de ce gouvernement.

56. Avec la fin de l'agression libyenne, les problèmes persistants de cette nation en guerre pourront être réglés d'une manière raisonnable, dans un esprit de réconciliation qui favorisera la paix et la sécurité internationales.

57. Avec la fin de l'agression libyenne, tout est possible. Tant que continuera ce comportement hors la loi, on doit le condamner et on doit s'y opposer vigoureusement.

58. Le PRÉSIDENT : L'orateur suivant est le représentant de la République arabe syrienne, que j'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

59. M. AL-ATASSI (République arabe syrienne) [interprétation de l'arabe] : Ma délégation a déjà eu l'occasion, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois d'août, alors que cet important organe, s'acquittant de ses responsabilités aux termes de la Charte des Nations Unies, examinait la situation dans les territoires arabes occupés et les pratiques de l'entité raciste sioniste telles que reflétées dans l'attaque criminelle perpétrée par les colons sionistes contre les étudiants de l'Université islamique d'Al-Khalil. Les travaux du Conseil, les représentants s'en souviendront, se sont soldés par un échec en raison du vote négatif d'une superpuissance,

les Etats-Unis. Je tiens aujourd'hui à vous redire les félicitations de ma délégation, Monsieur le Président, vous qui êtes un vrai fils de la France, cette France qui est liée à mon pays par des liens d'amitié et d'affection.

60. A cette occasion, je tiens également à exprimer au représentant de la Chine toute mon admiration et celle de ma délégation pour la compétence et la sagesse avec lesquelles il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

61. Le Conseil se réunit aujourd'hui à la demande urgente de la Jamahiriya arabe libyenne qui estime qu'une menace pèse sur sa sécurité nationale, sur sa souveraineté territoriale, sur ses ressources et sur la vie de son peuple de la part d'une superpuissance, membre permanent du Conseil de sécurité, Etat qui prétend avoir de grandes responsabilités, y compris la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je veux parler des Etats-Unis.

62. Il est tout à fait normal et juste que la Jamahiriya arabe libyenne se sente menacée. La suite des événements justifie son recours au Conseil. Les manœuvres militaires intensives destinées à former des soldats américains au combat dans le désert auxquelles procèdent actuellement les Etats-Unis avec leurs amis et alliés de l'autre côté des frontières orientales de la Libye et l'envoi d'avions espions AWACS au-dessus du territoire libyen en eux-mêmes représentent une grave menace pour les peuples du continent africain, pour tout le peuple arabe et, en fait, pour la paix et la sécurité internationales.

63. Les récentes accusations du Gouvernement américain contre la Jamahiriya arabe libyenne selon lesquelles cette dernière interviendrait dans les affaires intérieures du Tchad préparent la voie à l'envoi de nouveaux avions espions AWACS et avions de combat F-15 et à l'augmentation de l'aide militaire au Tchad pour essayer de resserrer l'étau autour de la jeune révolution libyenne.

64. Les Etats-Unis savent très bien que leurs accusations relatives à l'intervention de la Libye au Tchad sont transparentes et ne sont fondées sur aucun fait solide. Les Etats-Unis n'ignorent pas que la situation au Tchad est à peu près la même depuis 18 ans sans que la Libye s'en soit mêlée d'aucune façon. Les Etats-Unis ne peuvent nier qu'ils savent que des forces étrangères sont présentes au Tchad; ils s'en félicitent d'ailleurs car cette présence ne fera que jeter de l'huile sur le feu dans ce pays qui est uni au mien par de nombreux liens. Le fait que les Etats-Unis ont envoyé des experts militaires au Tchad est un défi flagrant et ouvert à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui contrôle encore la situation et fait tous les efforts possibles pour trouver la solution africaine qui convient à la situation au Tchad. Les Etats-Unis ne sont pas sourds; ils n'ignorent pas ces faits. Ou plutôt, ils les ignorent délibérément pour trouver une justification à l'escalade de leur campagne virulente contre la Jamahiriya arabe

libyenne, ce jeune Etat qui a choisi la voie de la révolution et de la fermeté face aux desseins impérialistes des sionistes.

65. Si les Etats-Unis étaient vraiment désireux de maintenir la paix et la sécurité internationales, plutôt que d'accuser la Libye de mettre en danger la paix et la sécurité internationales il eût été préférable de recourir à ce genre d'accusations dans le cas d'Israël, lorsque celui-ci a envahi le Liban l'été dernier. Il eût été préférable de garder ses accusations pour Israël lorsqu'il a annexé Jérusalem. Il eût été préférable de garder ses accusations pour Israël lorsqu'il a annexé les hauteurs syriennes du Golan. Hélas, les Etats-Unis n'ont pas considéré ces actes d'Israël comme une menace à la paix et la sécurité internationales. Ils n'ont pas envoyé d'avions espions AWACS; ils n'ont pas envoyé de F-15. Ils n'ont pas envoyé non plus de conseillers militaires pour aider les Etats victimes de l'agression israélienne. Cela aurait été une exception à la règle puisque Israël est l'allié stratégique préféré des Etats-Unis, le gardien des intérêts américains dans la région.

66. Ma délégation estime que la rancœur que les Etats-Unis nourrissent contre la révolution libyenne remonte à sa naissance, le 1^{er} septembre 1969. La première réalisation de la révolution a été l'élimination des bases étrangères de tout le territoire libyen et en premier lieu de la base maritime de Willis, dans la capitale libyenne, Tripoli. J'avais l'honneur de représenter mon pays à Tripoli quand la révolution libyenne a eu lieu. Je puis assurer les membres du Conseil que le peuple libyen, qui se voyait interdire ne serait-ce que l'approche de l'enceinte de la base américaine, aurait bien des choses à dire sur cette énorme base et le rôle qu'elle a joué dans la guerre d'agression sioniste contre la nation arabe en 1967. Il a même été dit que cette base était visitée hebdomadairement par un responsable israélien qui coordonnait et harmonisait les activités contre la nation arabe.

67. Que de mots et que de longues déclarations seraient nécessaires si l'on voulait dresser la liste de tous les facteurs qui ont poussé l'impérialisme américain à intensifier sa campagne contre la jeune révolution libyenne. Les Etats-Unis s'opposent à toute révolution où que ce soit. Ils s'opposent aux aspirations de tous les peuples qui veulent bâtir leur avenir à l'aide de leurs propres ressources. Les Etats-Unis sentent que leurs intérêts sont menacés et n'hésitent pas à user de l'oppression et de l'injustice et même à recourir à des menaces agressives contre toutes les révolutions à travers le monde. Comment expliquer autrement la présence de la flotte américaine en Amérique centrale ? Est-elle là pour le plaisir, ou pour pêcher, ou n'est-ce pas plutôt pour faire étalage de sa force face à la révolution sandiniste nicaraguayenne et pour essayer d'attaquer cette révolution de l'extérieur comme de l'intérieur ? Comment expliquer la présence de la VI^e flotte américaine dans la Méditerranée autrement que comme un moyen d'attaquer la révolution libyenne et d'autres révolutions arabes et d'aider l'entité sioniste en Pales-

tine occupée ? Les Etats-Unis n'ont-ils pas essayé d'attaquer la révolution iranienne à partir de bases et de navires américains situés dans la région. Il est vraiment paradoxal que les Etats-Unis soient le pays qui commet tous ces actes alors qu'ils sont un membre permanent du Conseil de sécurité et prétendent défendre la paix et la sécurité internationales alors qu'en fait ils les menacent.

68. La République arabe syrienne partage l'inquiétude de la Libye face aux provocations américaines. La Syrie partage la lutte de la Libye pour l'indépendance et la souveraineté. Il était écrit que nous devions emprunter un chemin difficile, celui de la lutte, mais c'est le chemin de la dignité, et nous l'avons préféré à celui, plus facile, de la capitulation, du défaitisme et de l'humiliation, celui des accords de Camp David. Les menaces américaines proférées contre la Libye et les manœuvres militaires qui ont eu lieu aux frontières de la Libye, ainsi que tous les noms et appellations utilisés — force d'intervention rapide, alliance stratégique américaine, "Bright Star-83" — sont autant de raisons pour les peuples arabes de renouveler l'engagement qu'ils ont pris de lutter jusqu'à la victoire. L'exemple du Viet Nam est encore vivant dans nos mémoires.

69. Nous espérons que le Conseil saura prouver sa crédibilité à tous les peuples du monde, qu'il saura montrer son indépendance et son attachement aux Articles de la Charte des Nations Unies. Nous espérons aussi que le Conseil saura soulager les peuples opprimés de la menace et de l'injustice dont ils sont victimes. Les Articles de la Charte sont clairs en ce qui concerne ceux qui tentent de mettre en danger la paix et la sécurité internationales.

70. Le PRÉSIDENT : L'orateur suivant est le représentant du Yémen démocratique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

71. M. AL-ALFI (Yémen démocratique) [*interprétation de l'arabe*] : C'est pour moi un grand plaisir, Monsieur le Président, que de pouvoir vous féliciter de votre accession à la présidence pour ce mois. Nous sommes certains que votre sagesse et vos qualités bien connues contribueront au succès des travaux du Conseil. Je rends également hommage à M. Ling Qing, de la République populaire de Chine, pour la manière avisée dont il a assumé la présidence le mois dernier.

72. La rancœur de la communauté internationale ne cesse d'augmenter face à la politique et aux pratiques provocatrices des Etats-Unis. Cette politique et ces pratiques créent des foyers de tension et entraînent la menace du recours à la force pour s'imposer et s'ingérer dans les affaires intérieures de peuples et d'Etats du monde, en particulier lorsque ces derniers ont opté pour un système économique et social indépendant. La politique poursuivie par le Gouvernement américain est contraire à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international et met en danger la paix et la sécurité internationales.

73. Pour atteindre leurs objectifs stratégiques, à savoir dominer les ressources naturelles et piller les richesses des peuples du monde, les Etats-Unis invoquent leur sécurité, même à des milliers de kilomètres de chez eux. Les Etats-Unis n'hésitent pas à recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre des Etats nationalistes et progressistes ainsi que contre les mouvements de libération décidés à contrecarrer leur politique de conspiration et d'agression.

74. Prétextant leur sécurité et leurs intérêts nationaux, le Gouvernement américain s'est lancé dans une série de provocations et de menaces militaires contre de nombreux Etats du Moyen-Orient, d'Extrême-Orient, d'Afrique et d'Amérique latine, dans le but d'étendre l'influence américaine et de compromettre la liberté et l'indépendance des peuples qui aspirent à la paix et à la stabilité. En Amérique centrale, le Nicaragua, pays pacifique qui a entrepris l'édification d'une nouvelle société dans des circonstances économiques peu favorables, fait l'objet de toutes sortes de provocations et de menaces ainsi que de pressions économiques, politiques et militaires de la part des Etats-Unis, situation dont le point culminant a été l'envoi de la flotte américaine le long des côtes du Nicaragua dans une opération lourde de la menace de l'emploi de la force contre la révolution sandiniste. Le Conseil a entendu la communauté internationale dénoncer ces actes d'agression.

75. Aujourd'hui, le Conseil, pour la deuxième fois en moins de six mois, est saisi de la plainte de la Jamahiriya arabe libyenne contre les provocations américaines qui menacent sa sécurité et sa souveraineté — provocations qui ont culminé par l'envoi de matériel et d'équipement américains, y compris d'avions espions AWACS et de chasseurs F-15, à des pays voisins de la Jamahiriya. Non moins provocatrice a été l'admission par les Etats-Unis du fait qu'ils surveillent bien le territoire libyen et qu'ils ont décidé de doubler leur assistance militaire au Tchad, qui s'élève à l'heure actuelle à 25 millions de dollars, afin d'intensifier la guerre civile qui fait rage dans ce pays. Tout cela a pour but de fournir aux Etats-Unis un prétexte pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'Etats africains.

76. Ces provocations imprudentes à l'encontre de la Jamahiriya arabe libyenne ne sont qu'une des manifestations de la politique agressive du Gouvernement américain dans le monde arabe en particulier et dans d'autres parties du monde en général. Ce n'est pas par pure coïncidence qu'elles vont de pair avec les manœuvres militaires exécutées par les forces américaines en collaboration avec les agents des Etats-Unis dans la région depuis la création de la force d'intervention rapide pour laquelle les Etats-Unis ont créé un commandement militaire au Moyen-Orient. L'un de ces exercices aura lieu près de la côte du Yémen démocratique.

77. Le Yémen démocratique a plus d'une fois appelé l'attention sur la gravité des intentions et des actes de provocation des Etats-Unis dont le but est de rétablir dans notre région le règne du colonialisme, de l'hégé-

monie et de la domination impérialiste sur le destin et les richesses des peuples de la région.

78. Le Yémen démocratique, avec d'autres pays intéressés, a adressé au Président du Conseil une lettre, en date du 18 juillet dernier [S/15872] pour attirer l'attention du Conseil sur le fait que les manœuvres organisées par une grande puissance constituent une grave menace pour la sécurité et l'indépendance des peuples de la région et équivalent à une intervention directe dans leurs affaires intérieures. Nous avons aussi précisé que ces manœuvres provocatrices répétées faisaient partie de la politique des Etats-Unis, fondée sur l'agression et l'intervention dans les affaires d'autres Etats, et que les Etats-Unis donnaient ainsi la preuve qu'ils avaient renoncé à s'acquitter de leurs responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité, dont la fonction essentielle est le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

79. Pour le Yémen démocratique, procéder à de telles manœuvres près de son territoire équivaut à une menace à sa sécurité et à sa stabilité ainsi qu'à la sécurité et à la stabilité de toute la région. Nous attirons aussi l'attention sur le fait que le but de ces manœuvres est plus qu'une démonstration de force. Elles représentent une menace directe non seulement pour le Yémen démocratique mais pour beaucoup d'autres pays du Moyen-Orient et d'Afrique eu égard aux intentions agressives des Etats-Unis, dont les tentacules se sont tendus jusqu'au Liban, exposant la Syrie à une menace d'agression délibérée destinée à ébranler sa position ferme face aux desseins impérialistes et sionistes, qui expose la cause palestinienne au danger d'une liquidation totale.

80. Tout en dénonçant les actes de provocation américains à l'encontre de la Jamahiriya arabe libyenne, le Yémen démocratique déclare qu'il soutient pleinement la révolution libyenne et est solidaire de sa ferme position face à toutes ces provocations et menaces des Etats-Unis dont le but est de mettre en danger la sécurité, l'indépendance et la souveraineté de la Jamahiriya arabe libyenne. Ces actes prouvent l'existence de desseins agressifs dirigés contre la Libye.

81. Je voudrais pour terminer lire le texte d'un télégramme adressé par le président Ali Nasser Mohamed à son frère Muammar Kadhafi :

“Nous suivons avec beaucoup d'inquiétude les nouvelles de l'aggravation des actes de provocation agressifs des Etats-Unis à l'encontre de la Jamahiriya arabe libyenne qui comprennent la violation des eaux territoriales et de l'espace aérien libyens par des navires et avions militaires américains, en violation de toutes les règles du droit international. Cela montre leurs intentions agressives frénétiques alors qu'ils se préparent à lancer une perfide attaque contre la révolution libyenne dans un effort pour obliger le peuple libyen à abandonner sa position nationaliste hostile à l'impérialisme et au sionisme. Ces actes

agressifs qui coïncident avec les manœuvres provocatrices de la force d'intervention rapide sur le territoire de certains pays arabes s'inscrivent dans la série d'attaques et de complots dirigés contre le mouvement de libération nationale du monde arabe et sont une menace sérieuse à la sécurité, à la stabilité et au progrès de tous les peuples arabes. Cette question exige que l'on oppose plus de détermination et de fermeté à toutes les manifestations d'activités hostiles, impérialistes et sionistes.

“Au Yémen démocratique, le parti, le peuple et le gouvernement réaffirment leur appui illimité au peuple libyen frère en butte aux actes de provocation américains multiformes dans la défense de son territoire et de ses eaux territoriales et condamnent l'agression américaine. De plus, nous demandons à tous les Etats arabes, à toutes les forces de libération et de paix à travers le monde, d'appuyer le peuple frère libyen et de condamner les intentions américaines agressives.”

82. M. OVINNIKOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*] : Il y a six mois seulement, en février, le Conseil a examiné la question des actes de provocation commis par les Etats-Unis contre la Libye. Aujourd'hui, une fois de plus, le Conseil doit revenir sur ce point car la situation à l'intérieur et autour de la Libye est de nouveau dangereusement tendue.

83. D'importantes unités de la marine américaine, y compris deux forces spéciales d'attaque aérienne ont été dépêchés en hâte vers la côte libyenne. Les avions militaires américains effectuent quotidiennement des vols de provocation près de la frontière libyenne, cherchant un prétexte à l'affrontement militaire. Des appareils américains comme les avions espions AWACS procèdent à des vols de reconnaissance jusqu'au cœur du territoire libyen. Enfin, dans les territoires des pays voisins de la Libye ou à proximité, des manœuvres de grande envergure ont commencé avec la participation de troupes américaines. Le caractère anti-libyen de toutes ces manœuvres est parfaitement évident.

84. Tous ces préparatifs militaires s'accompagnent d'une campagne systématique de menaces et d'intimidation de la part du Gouvernement américain contre la Libye et ses dirigeants. Sous toutes sortes de faux prétextes, on attise une atmosphère de tension autour de la Libye. C'est tout juste si les Etats-Unis n'estiment pas possible de resserrer l'étau autour de cet Etat souverain en lui lançant un ultimatum et en lui dictant la politique qu'il doit suivre.

85. La question qui se pose est celle-ci : le hasard seul peut-il expliquer que les Etats-Unis procèdent actuellement à une importante démonstration de leur puissance militaire, aussi bien au Moyen-Orient qu'en Amérique centrale ? Est-ce un simple hasard si Washington applique une politique similaire à l'égard de la Libye et du Nicaragua ? Nous constatons les mêmes

éléments de base : menaces et chantages ouverts, déplacements manifestes de porte-avions et d'avions de reconnaissance et "manœuvres de routine" dans des régions adjacentes aux frontières de ces deux pays.

86. La logique et l'histoire nous enseignent que des événements qui se répètent sont souvent mus par les mêmes forces. En l'occurrence, le moteur est le caractère militariste et agressif de la politique des Etats-Unis qui, de toute évidence, sont bien déterminés, en brandissant le poing et la matraque, à imposer leur ordre dans les pays du tiers monde. La Libye et le Nicaragua sont ceux qui, aujourd'hui, ont supporté le gros de l'attaque impérialiste, car ces deux petits pays en développement mènent une politique indépendante sans demander de conseils à Washington. Demain, n'importe quel Etat non aligné dont la politique, pour une raison ou pour une autre, ne plaît pas aux Etats-Unis, pourra être une nouvelle victime.

87. La situation est extrêmement grave. Les événements en Libye et autour de la Libye prouvent que, pour l'essentiel, ce à quoi nous assistons ici, c'est une tentative des forces impérialistes pour réaliser leurs plans néo-colonialistes les plus dangereux contre les Etats en développement et l'ensemble du mouvement non aligné.

88. Aujourd'hui, nous devons évoquer certaines bribes de renseignements concernant les plans belliqueux du Pentagone et les plans subversifs de la CIA. Ils sont encore secrets mais on peut se référer aux faits connus, qui servent de répétition, en quelque sorte, pour leurs complots funestes. Voici ce qu'on a l'intention de faire.

89. Aux Etats-Unis, des groupes d'experts ont déjà bien préparé ces plans. Nous évoquerons en particulier une étude intitulée "*Collective Management*", publiée récemment sous l'égide d'une institution new-yorkaise bien connue, le Conseil pour les relations étrangères. On y envisage très clairement l'effondrement d'organisations du tiers monde telles que l'OPEP, le Groupe des 77, l'OUA de même que l'Organisation des Etats américains si celle-ci échappait au contrôle de Washington. On envisage aussi directement "l'élimination complète des mots "tiers monde" du vocabulaire des relations internationales contemporaines".

90. Venons-en à d'autres sources américaines. Prenons par exemple la récente publication de l'Institut de recherche de l'Université de Stanford intitulée "*Seven Tomorrows*". Sur les sept différentes variantes qui y sont choisies pour être éventuellement développées dans les prochaines 10 à 15 années — les années 80 et 90 — deux envisagent la recolonisation économique par les Etats-Unis d'Etats qui se sont libérés du joug colonial. Les cinq autres variantes tendent vers l'intervention militaire directe des Etats-Unis contre ces pays. En particulier, on y prévoit — et je pense qu'il est bon que tout le monde le sache — des opérations militaires américaines contre le Mexique, les pays d'Afrique du Nord, les pays du Moyen-Orient, en

particulier le Koweït, et contre l'Iran, les Philippines, l'Indonésie, la Jamaïque et, enfin, la Chine. Dans ce contexte, les auteurs estiment en particulier possible de tenter de s'emparer par des moyens militaires des champs pétrolifères de la Libye.

91. Enfin, il y a une autre étude publiée par le Centre d'études stratégiques internationales de l'Université de Georgetown, à Washington, D.C., intitulée "*The Future of Conflicts in the 1980s*". On y affirme que la sphère principale de conflits de moindre intensité serait le tiers monde et que ces conflits seraient pour l'essentiel engendrés par des complications et l'instabilité internes. Toujours dans cette étude, on envisage des scénarios cyniques quant à la façon dont les Etats-Unis et d'autres puissances occidentales pourraient le mieux intervenir dans ces conflits internes.

92. On est amené à se demander de quoi il s'agit. S'agit-il d'un exercice théorique innocent de quelques auteurs irresponsables ? Non, il s'agit de quelque chose de bien plus sérieux, pas simplement d'études théoriques. Ce sont des directives pour passer à l'action. Il suffira de dire que dans le Gouvernement américain actuel près de la moitié des adjoints au Secrétaire d'Etat et aux hauts fonctionnaires chargés de la politique étrangère sont membres du Conseil pour les relations étrangères — près de la moitié. Dans ce gouvernement, pas moins de 40 hauts fonctionnaires sont diplômés du Centre de recherche de l'Université de Stanford, qui comprend l'institut que j'ai déjà mentionné. Enfin, le Centre de l'Université de Georgetown est représenté au présent Gouvernement américain par le Sous-Secrétaire d'Etat, par un certain nombre de fonctionnaires du Conseil national de sécurité et aussi — et je vous prie de bien vouloir en prendre tout particulièrement note — par la représentante permanente des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies. En d'autres termes, ceux qui ont récemment mis au moins ces schémas funestes qui visent les pays du tiers monde occupent aujourd'hui des fonctions officielles qui leur permettent de déterminer la politique appropriée à suivre par les Etats-Unis.

93. Et cette politique est déjà mise en œuvre dans la pratique. Les Etats-Unis ont créé ce qu'on appelle la force d'intervention rapide, qui est dirigée au premier chef contre les pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient. Depuis le 1^{er} janvier 1983, un nouveau commandement militaire a été établi au Pentagone, appelé commandement central. Il est responsable de 19 Etats d'Asie et d'Afrique ainsi qu'une grande partie de l'océan Indien, y compris le golfe Persique et la mer Rouge. Les Etats-Unis cherchent obstinément à accroître leurs avantages et bases militaires dans ces régions et établissent des avant-postes sous couvert de prétendues forces multinationales. Les Etats de ces régions sont arbitrairement incorporés, l'un après l'autre, dans une sphère d'intérêts "stratégiques" ou "vitaux" des Etats-Unis. Il s'agit donc d'un plan, à l'échelle mondiale, d'exécution d'opérations punitives dirigées contre certains pays en développement récalcitrants qui ne veulent pas s'aligner sur la politique de Washington.

94. Voilà donc ce qui se passe aujourd'hui autour de la Libye comme autour du Nicaragua, et cela, dirons-nous, n'est que, à l'image de l'iceberg, la partie qui émerge. C'est une partie de ce que préparent les stratèges américains pour les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine : une tentative visant à recoloniser les Etats qui se sont libérés en vue de revenir au temps des casques coloniaux et de la politique de la canonnière sous une forme nouvelle qui ouvrira, qui sait, une nouvelle ère, l'ère de la "diplomatie du porte-avions".

95. On ne peut manquer de noter que de telles activités et les prétentions hégémonistes des Etats-Unis à jouer le rôle de "gendarme international" sont en contradiction flagrante avec les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et les obligations qui incombent aux Etats-Unis en tant que membre permanent du Conseil de sécurité. Nous sommes en mesure aujourd'hui de comprendre clairement pourquoi les Etats-Unis et d'autres pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont voté contre la Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention et de l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats, qui a été adoptée en 1981 par l'Assemblée générale. Ils ne voulaient pas se lier les mains par une obligation quelconque, préférant garder leur liberté d'action pour intervenir.

96. Dans ces circonstances, la délégation soviétique estime opportune et fondée la demande adressée au Conseil par la Libye pour que sa souveraineté et son indépendance nationales soient protégées contre l'intervention impérialiste. Mue par ses sentiments d'amitié et de solidarité à l'égard des peuples des jeunes pays en développement, l'Union soviétique condamne fermement la politique de chantage et de menaces militaires que mènent les Etats-Unis contre la Libye. Par leurs actions, les Etats-Unis ont l'intention d'attiser ce qui est déjà un foyer de tension internationale au Moyen-Orient et de créer une autre menace à la paix et à la sécurité internationales. Cette conduite est inacceptable et inadmissible dans les relations entre Etats. Il faut mettre fin sans plus de retard à l'arbitraire de la grande puissance de Washington et à son intervention systématique et flagrante dans les affaires intérieures d'autres Etats.

97. Je dirai quelques mots maintenant au sujet de la déclaration faite aujourd'hui par le représentant des Etats-Unis. Il a souvent utilisé les termes "Union soviétique" et "Soviétiques" et il a essayé de donner une fausse idée de la source de la menace qui pèse sur les pays du tiers monde. Mais les faits parlent d'eux-mêmes. Ce n'est pas l'Union soviétique, mais les Etats-Unis qui envoient leur marine de guerre près des côtes de pays petits et jeunes. Ce n'est pas l'Union soviétique mais les Etats-Unis qui ont créé un cordon de bases militaires sur toute la planète, qui se chiffrent à près de 1 500.

98. Ce n'est pas l'Union soviétique, ce sont les Etats-Unis qui ont 43 p. 100 de toutes leurs forces militaires à

l'extérieur, en territoire étranger. Ce n'est pas l'Union soviétique, ce sont les Etats-Unis qui ont déclaré zones d'intérêt vital des régions qui sont à des dizaines de milliers de kilomètres des Etats-Unis. Enfin, ce n'est pas l'Union soviétique, ce sont les Etats-Unis qui, avec une audace de cowboy, déploient aujourd'hui des armes nucléaires dans le monde entier.

99. Le PRÉSIDENT : Le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne a redemandé la parole : je la lui donne.

100. M. BURWIN (Jamahiriya arabe libyenne) [*interprétation de l'arabe*] : Je veux tout d'abord démentir catégoriquement ce qu'a dit le représentant des Etats-Unis à propos de l'intervention de la Libye au Tchad. Parler du Tchad n'est qu'un prétexte que les Etats-Unis ont cherché et probablement créé pour s'introduire dans la région.

101. Si les Etats-Unis se soucient de la paix, comme ils le prétendent, pourquoi sont-ils accourus au secours d'Habré ? Comme nous aurions souhaité qu'ils volent au secours du Liban quand ce pays était envahi par air, par mer et par terre. Nous ne savons pas ce que le Gouvernement américain a donné au peuple et au Gouvernement libanais ou aux Arabes ou au peuple palestinien. Le représentant des Etats-Unis n'a contribué que son veto à la cause du peuple palestinien, à la cause de l'autodétermination. Comme nous souhaiterions que les Etats-Unis appliquent en pratique tous les principes qu'ils prêchent, tous ces principes qui devraient être appliqués à l'Afrique du Sud, et qu'ils accourent pour libérer l'Angola et obliger l'Afrique du Sud à mettre fin à ses attaques contre l'Angola, le Mozambique et d'autres pays de la région ! Comme nous souhaiterions qu'ils appliquent les droits de l'homme aux Africains noirs d'Afrique du Sud !

102. Muammar Kadhafi ne s'érige pas en gendarme international comme le fait le Gouvernement américain. Les manœuvres des Etats-Unis qui, comme il a été dit, avaient été planifiées longtemps à l'avance, sont devenues un mythe inacceptable, étant donné qu'elles coïncident toujours avec certains événements. Comme nos expériences passées nous l'ont appris, elles sont préparées à l'avance, mises de côté et exécutées au bon moment.

103. Le représentant des Etats-Unis, comme le représentant d'Habré, a parlé de l'affaire du pilote libyen. J'avais l'intention de mentionner la chose à la séance précédente, mais je n'ai pas pu. Je tiens à dire que ce pilote est membre du Club libyen d'aéronautique. Son appareil a été abattu en 1981. Il a été emprisonné par les forces d'Habré en 1981, et maintenant Habré essaie de s'en servir dans son argumentation.

104. Quant à l'incident de l'OPEP mentionné par le représentant des Etats-Unis, qui ne paraît pas en connaître très bien les détails mais qui veut rendre la Libye responsable de tout ce qui se passe, je tiens à dire que ce

terrible événement a coûté la vie à un ressortissant libyen, Yusuf Al-Zomari, qui était à l'époque membre de la délégation libyenne à l'OPEP.

105. Passant aux tentatives de sabotage, d'assassinat et de coups d'Etat, je citerai un extrait de la déclaration faite au Conseil le 22 février dernier par M. Treiki, qui a dit :

“Les provocations, les menaces et les actes d'agression contre la Libye n'ont rien de nouveau. Ils font partie de la stratégie américaine d'intervention dans les affaires des Etats qui refusent d'accepter la politique et de servir les intérêts colonialistes des Etats-Unis.

“On sait que les Etats-Unis interviennent dans les affaires intérieures d'Etats du monde entier. En Asie, ils ont mené une guerre d'agression contre le peuple vietnamien, qui s'est soldée par leur défaite.

“Nous sommes tous au courant de leur intervention continue dans les affaires de la Corée, dont la dernière manifestation a été les manœuvres agressives effectuées il y a quelques semaines par plus de 70 000 soldats américains dans le but de menacer la Corée du Nord et de déstabiliser la région.

“Les Etats-Unis se sont également ingérés dans les affaires du peuple iranien, ont renversé le gouvernement patriotique de Mossadegh et imposé un régime fantoche [en 1953], ont appuyé la dictature du Chah et lui ont fourni tous les moyens de torture à travers leur service de renseignement. Cependant, le peuple iranien combattant a triomphé et l'influence américaine a disparu. Les Etats-Unis ne se sont pas laissés décourager; ils ont continué d'œuvrer... contre la révolution iranienne... et ont commis un acte d'agression directe contre la souveraineté iranienne. Ils s'efforcent maintenant de prolonger la guerre entre l'Iran et l'Iraq pour écraser la révolution iranienne et pour affaiblir et détourner l'Iraq de son objectif national de lutte contre l'ennemi sioniste...

“En Amérique latine, qu'ils considèrent comme faisant partie de leur sphère d'influence, les Etats-Unis ont sapé l'unité de la région lorsqu'ils ont démembré la Grande Colombie.

“En 1963, les Etats-Unis ont envoyé 23 000 soldats en République dominicaine où ils ont installé un gouvernement proaméricain.

“Les Etats-Unis sont devenus hostiles à Cuba une fois que leur laquais, le dictateur Batista, a été renversé... ils ont essayé d'envahir Cuba à diverses reprises, la tentative la plus importante faite dans ce sens ayant été ce qu'on a appelé l'invasion de la baie des Cochons; après l'échec de celle-ci, ils ont essayé à plusieurs occasions d'assassiner le président Castro par l'intermédiaire de la Central Intelligence Agency des Etats-Unis (CIA) et cherché à isoler Cuba sur les plans politique et économique.

“En 1954, les Etats-Unis sont intervenus au Guatemala où ils ont imposé un gouvernement à leur goût.

“Au Chili, ils ont renversé le gouvernement légalement élu... en 1973. Comme les faits l'ont prouvé, c'est Kissinger lui-même qui avait été le maître d'œuvre de cette opération qui a été exécutée par la CIA.

“Au Nicaragua, le Gouvernement américain a appuyé le régime féodal et oppressif du dictateur Somoza, qui répondait aux intérêts américains. Le Gouvernement américain a essayé de prolonger la vie de ce régime bien qu'il eût connaissance de ses violations des droits de l'homme. Une fois ce régime renversé, le Gouvernement américain a financé et organisé le terrorisme contre le peuple nicaraguayen. Je rappellerai à ce propos que le Coordonnateur du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale a déclaré récemment, lors de la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, qui s'est tenue à Managua du 10 au 14 janvier, que la CIA était derrière toutes les opérations militaires contre son pays et qu'elle utilisait les pays voisins en tant que tremplins pour mettre en œuvre ses plans en vue d'autres ingérences dans les affaires intérieures du Nicaragua [voir S/15628, annexe, appendice I].

“Le Gouvernement des Etats-Unis persiste à essayer d'arrêter les “vents de changement” qui soufflent en Amérique latine en renversant les régimes progressistes; il recourt à tous les moyens possibles pour parvenir à ses fins et pour soutenir les régimes qui lui sont fidèles, comme c'est le cas en El Salvador et dans d'autres pays.

“En Afrique, le Gouvernement américain appuie le régime raciste d'Afrique du Sud dont il est l'allié et auquel il fournit une aide dans les domaines économique, militaire et politique. Il entrave l'accession à l'indépendance de la Namibie où il essaie d'installer des bases militaires...

“... ”

“Dans un article publié le 16 janvier dans le magazine du *New York Times*, il était dit que, au moment où le gouvernement Reagan obligeait la plupart de ses services à réduire leurs dépenses, la CIA et ses organes subsidiaires connaissaient une période faste. Avec une augmentation de budget pour 1983 de 25 p. 100 par rapport à celui de l'année précédente, c'était l'agence qui, au sein du gouvernement fédéral, connaissait la croissance la plus rapide. Dans ce même article, il était dit que la CIA avait investi des sommes importantes dans la technique du renseignement [et que l'on avait découvert de nombreux complots, dont des tentatives d'assassinat et autres activités subversives]... Il y était aussi question... de la surveillance de citoyens américains...

“Durant les années 60 et au début des années 70, la CIA s’est livrée à des activités d’espionnage aux Etats-Unis sous prétexte de recueillir des informations sur les services de renseignement étrangers” [2415^e séance, par. 30 à 44].

106. En général, les Etats-Unis accusent la Libye d’intervenir dans les affaires de ses voisins. Comme l’a dit M. Treiki,

“même si nous pensons qu’il existe vraiment des divergences entre la Libye et ses voisins... au lieu d’œuvrer pour calmer les esprits et engager les pays intéressés à parvenir à un accord, les Etats-Unis recourent à une politique qui sème la discorde et incite à la provocation” [ibid., par. 46].

107. Pour ce qui est de la Libye, je vais citer des extraits de ce qui est dit à son encontre dans les milieux américains. Le *Daily News*, dans son numéro du 17 mai 1981, a rapporté que le gouvernement Reagan a des plans secrets qui comprennent l’utilisation de l’Egypte et d’autres pays arabes pour renverser le régime de Kadhafi. Il était dit dans cet article que “les responsables américains décrivent Kadhafi comme un cancer qu’il faut extirper”. Il y était aussi mentionné qu’un responsable de haut rang du Département d’Etat avait dit que les efforts dans ce sens ne comprenaient pas l’assassinat. Un autre responsable de haut rang du Département d’Etat aurait dit, selon cet article, que “le secrétaire d’Etat Alexander Haig met Kadhafi sur le même plan que Castro car la voie qu’il suivait était contraire aux intérêts nationaux des Etats-Unis”. Le *Christian Science Monitor* du 29 juillet de la même année rapportait que “contrairement à ce qui est connu, il existe des informations selon lesquelles William Casey, le Directeur de la CIA, n’a pas permis à l’agence de renverser le gouvernement de Kadhafi”. L’article continuait en disant que, selon ces informations, le président Sadate avait à de nombreuses reprises exprimé le vœu qu’il puisse avoir un voisin amical comme dirigeant de la Libye. Un autre article, cette fois le *Washington Post* du 31 juillet 1981, du célèbre journaliste Josef Craft, indique que “les divergences d’opinion au sein du Congrès au sujet de William Casey portent principalement sur le plan auquel il a donné son accord visant à exécuter un coup d’Etat en Libye et à assassiner son dirigeant, Muammar Kadhafi”.

108. Le 3 août 1981, *African News* rapportait que les efforts faits par la CIA en vue de renverser le Gouvernement libyen ne surprendraient aucun de ceux qui avaient suivi les déclarations faites depuis janvier par le gouvernement Reagan et citait Chester Crocker, secrétaire d’Etat adjoint aux affaires africaines, qui avait dit devant le Sénat un mois auparavant que “la diplomatie libyenne représente un obstacle sans précédent pour les intérêts et les plans américains” et avait promis une assistance aux gouvernements qui s’opposaient à l’agression libyenne, comme il l’appelait. *African News* ajoutait que la revue *Newsweek* avait mentionné en juillet de la même année qu’elle avait

appris que la CIA avait conçu un large plan comprenant plusieurs étapes et très coûteux pour renverser Kadhafi et que ce plan comprenait une campagne de diffamation à l’encontre de Kadhafi et la mise en œuvre d’activités de résistance et paramilitaires dirigées contre lui. *African News* disait aussi que *Newsweek* avait par inadvertance corroboré les informations selon lesquelles la CIA finançait une campagne contre Kadhafi et que les fonds dépensés dans cette campagne l’étaient en vain. La revue avait publié une photographie de Kadhafi au milieu de puits de pétrole et d’arabes armés de fusils, et l’avait accompagnée de la légende : “L’homme le plus dangereux du monde”.

109. Je pourrais citer bien d’autres exemples encore, mais je ne veux pas faire une longue déclaration. Le représentant des Etats-Unis a essayé de critiquer l’Union soviétique et ses relations avec la Libye. Nous dirons simplement que l’Union soviétique est l’amie des peuples qui luttent pour l’autodétermination. Elle est l’amie des mouvements de libération nationale, ces mêmes mouvements que les Etats-Unis appellent “mouvements terroristes”. C’est par pur hasard que les intérêts des Etats opprimés coïncident avec les intérêts de l’Union soviétique. L’Union soviétique n’a pas implanté de bases militaires en Libye; elle n’a pas essayé non plus de s’emparer de nos ressources naturelles. Nos relations avec l’Union soviétique sont fondées sur le respect mutuel. Nous remercions l’Union soviétique pour toute l’assistance qu’elle nous a apportée.

110. Le PRÉSIDENT : Le représentant des Etats-Unis a demandé la parole pour exercer son droit de réponse. Je la lui donne.

111. M. LICHENSTEIN (Etats-Unis d’Amérique) [interprétation de l’anglais] : Je demande votre indulgence, Monsieur le Président, et celle de mes collègues, pour un bref moment. Je ne voudrais pas passer cette occasion sans féliciter notre ami, le représentant de l’Union soviétique, pour sa savante analyse, complète, fascinante et si révélatrice, de certains textes qui ont été récemment publiés par diverses institutions académiques américaines indépendantes et autonomes. Je suis toujours étonné et frappé d’admiration devant la perfection avec laquelle le représentant de l’Union soviétique prête toujours aux pratiques de la démocratie pluraliste les complots, les plans et les desseins systématiques de ce qui, je suppose, est le seul système qu’il connaisse bien, celui du totalitarisme autoritaire. Mais enfin, je suppose que nous sommes tous prisonniers de notre expérience dans ce domaine.

112. Je dois dire clairement aussi aux membres du Conseil que la délégation des Etats-Unis et, en fait, le Gouvernement américain, ne tiennent pas l’Université de Georgetown responsable des vues et des activités de Mme Jeane Kirkpatrick. Nous sommes simplement reconnaissants à cette université de lui avoir permis de développer et de pratiquer ses talents universitaires remarquables.

113. Je dirai aux représentants de l'Union soviétique et de la Libye que je reste sur ma position en ce qui concerne chacun des faits indéniables que j'ai mentionnés dans la déclaration que j'ai faite ce soir ainsi que chacun des termes que j'ai choisis soigneusement.

114. Le PRÉSIDENT : Le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a demandé la parole pour exercer son droit de réponse. Je l'invite à faire sa déclaration.

115. M. OVINNIKOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*] : Si une prétendue démocratie pluraliste met sur pied des plans aussi funestes à l'encontre de pays du tiers monde, alors, honte à cette démocratie. Si une démocratie plu-

raliste place ceux qui ont échafaudé ces plans à des postes gouvernementaux élevés pour qu'ils puissent les mettre à exécution, alors, honte à cette démocratie.

116. Je remarque que le représentant des Etats-Unis n'a pas réfuté l'essence de ces plans funestes qui visent les pays du tiers monde.

La séance est levée à 21 h 5.

NOTES

¹ Résolution 36/103 du 9 décembre 1981, annexe.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استلم منها من المكتبة التي تعاني منها أو اكتب إلى: الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издавания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
